

VENCE

& Vous

OCTOBRE
2025
N°20



SOMMAIRE

Pages 4 - 7

L'été en images

Pages 8 - 12

Enfance : les actualités
de la rentrée

Page 13

Urbanisme

Page 14

Patrimoine : le projet des
Halles

Page 15

Travaux en cours

Pages 16 - 19

Actualités

Pages 20 - 21

Services publics

Page 22

Tribune libre

Page 24

Les nouvelles de l'économie

Exposition « Marc Chagall, les années vençaises, une renaissance méditerranéenne » au Musée de Vence. A découvrir jusqu'au 2 novembre 2025.

AGENDA

OCTOBRE

• **Samedi 25 octobre**
SOIRÉE VENCE PAYS DOGON
Gymnase Falcoz à partir de 19h.

• **Les 25 et 26 octobre**
SALON DU BIEN-ÊTRE
Les Vitrines de Vence
Au Gymnase Dandrèis, de 10h à 18h30.

• **Du 29 octobre au 1^{er} novembre**
ABRACAD'ARBRE - FÊTE D'HALLOWEEN
Animations, films, chasse aux bonbons, Cluedo géant, chasse aux citrouilles, boum et concours de déguisements...
Tout le programme sur : vence.fr



NOVEMBRE

• **Samedi 1^{er} novembre**
LOTO DES SAPEURS POMPIERS
Salle Falcoz. 18h

• **Dimanche 2 novembre**
VIDE GRENIER VENCE VOLLEY BALL
Cité historique. De 7h à 16h30

• **Les 7 et 8 novembre**
SALON ECO-HABITAT
10^{ème} Edition :
COMMENT GARDER NOTRE TERRE HABITABLE ?
Vendredi 7 novembre
11h : Ouverture officielle.
Visite du **camion Climate Sense** pour expérimenter la vie à 50°.

18h : Conférence de **Jérémy Roumian**, PhD, Cofondateur et Directeur Général du Human Adaptation Institute
« Vivre dans un monde à 50°C, impacts et adaptation face aux vagues de chaleurs intenses »
Gymnase Dandrèis. Gratuit.
De 9h30 à 18h30
Plus d'informations sur : vence.fr

• **Mardi 11 novembre**
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE
A partir de 9h.
Cimetière du centre-ville.

• **Du 11 au 16 novembre**
31^È RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES CULTURE ET CINÉMA
Tout le programme sur : <https://culture-cinema.com/>



• **Samedi 15 novembre**
FORUM DES MÉTIERS
Lycée Matisse - 10h-13h.

• **Samedi 15 novembre**
BOURSE AUX SKIS
Salle des Pompiers. De 7h30 à 17h30.

• **Dimanche 23 novembre**
JOURNÉE FLÛTES ET CONCERTS
par le Conservatoire de Vence, à la Salle Falcoz, 14h.

• **Dimanche 23 novembre**
CONCERT SYRINX
Orchestre Symphonique de l'Opéra de Toulon
Cathédrale, à 18h30.

• **Vendredi 28 novembre**
NUIT DU VOLLEY EN FAVEUR DE TÉLÉTHON - Salle Falcoz.



DÉCEMBRE

• **Les 5, 6 et 7 décembre**
ANIMATIONS DU TÉLÉTHON
Soirée d'ouverture à la salle Falcoz vendredi 18h, village Téléthon place Clemenceau, loto AVF...

• **Vendredi 12 décembre**
CONCERT DU CONSERVATOIRE
Cathédrale, à 20h.

• **Dimanche 14 décembre**
TRAIL DU PAYS VENÇOIS

• **Dimanche 14 décembre**
CONCERT DE NOËL SYRINX
Cathédrale, à 18h30.

• **A partir du 6 décembre**
FESTIVITÉS DE NOËL

Marché de Noël, Pl. du Grand Jardin du 6 au 27 décembre, manèges, spectacles, jeux géants, parades... boum pour les enfants, Escape Game, décorations immersives dans la ville...

Samedi 6 décembre : Parade féerique, ouverture du marché de Noël, mise en lumière de l'Etoile du Baou et du grand sapin, ouverture du marché de Noël. 17h, Place Anthony Mars

Samedi 20 décembre : Feu d'artifice et soupe à l'oignon à partir de 19h.

Dimanche 21 décembre : Journée Gospel, Place du Grand Jardin

Lundi 22 décembre :
10h-16h : Journée Magie
17h : Chœur du Sud

Mardi 23 décembre : Arrivée du Père Noël, séance photos et promenades en poneys - 17h30 Projection féerique place Clemenceau

Du 28 déc au 5 janvier : Salle de jeux en plein air - Place du Grand Jardin

Samedi 3 janvier
Nouvel An Lo Cepon - Salle paroissiale

Dimanche 4 janvier : Fêtons les Rois Spectacle Harry Potter suivi de la galette des rois offerte par le Comité des Fêtes - Salle paroissiale.

Chers Vençaises et Vençois

Après une saison estivale qui nous a réservé de bons moments de détente, de musique et de danse, la rentrée nous accapare déjà, pleine de dossiers à suivre, de projets à porter et de chantiers à accompagner.

Les travaux de rénovation et d'entretien dans les écoles ont occupé les services techniques de la Ville durant l'été afin que tout soit prêt en septembre à l'heure de la rentrée scolaire. Petits et grands travaux ont été menés avec soin afin d'améliorer le confort de nos équipements pour les enfants et de leur permettre d'évoluer tout au long de l'année dans les meilleures conditions.

Les services sont également à l'œuvre pour transformer deux sites majeurs du centre-ville en espaces publics utiles à tous. Avenue Colonel Méyère, près de la Maison de Retraite, l'ancien garage des écoles est en cours de métamorphose.

La villa existante restaurée accueillera d'ici quelques semaines la nouvelle Maison des Seniors. Les locaux appartenant désormais à la Ville, le contrat de location en cours (au coût non négligeable) des locaux actuels de l'avenue Isnard, pourra être résilié.

Le terrain de l'ancien garage sera aussi aménagé en jardin public doté de nombreux équipements de loisirs où toutes les générations pourront se côtoyer et interagir.

A l'ouest du centre-ville, l'ancien Bar de l'Etoile a lui aussi été démoli ouvrant une perspective bien agréable sur les baous. Egalement transformé en jardin, l'espace deviendra un nouveau lieu de vie pour les enfants, les familles, les actifs et même nos compagnons à 4 pattes qui se verront réserver un lieu de sorties sur une planche en contrebas de l'aire de jeux.

Dans tous leurs domaines de compétence, les services municipaux s'impliquent pour le bien-vivre à Vence et je tiens à les remercier pour leur engagement constant et sérieux.



Depuis plusieurs semaines, l'attention se porte déjà sur la programmation de fin d'année, très attendue par les familles. Les animations d'Halloween désormais organisées par la Ville, la mobilisation en faveur du Téléthon, le Trail du Pays Vençois et bien sûr toutes les festivités de Noël participent à faire de Vence, l'une des villes les plus animées de notre bassin de vie.

Les 7 et 8 novembre, le Salon Eco-habitat sera également de retour pour sensibiliser, expliquer et mettre en lien les Vençois et visiteurs soucieux d'agir pour l'environnement avec de nombreux intervenants et professionnels proposant des solutions concrètes pour réduire notre impact sur la planète.

Chaque geste compte ; toutes les actions et les projets portés par la Ville mais aussi par les particuliers et les entreprises, façonnent notre territoire tel qu'il sera laissé à nos enfants.

Très sincèrement,
Le Maire de Vence

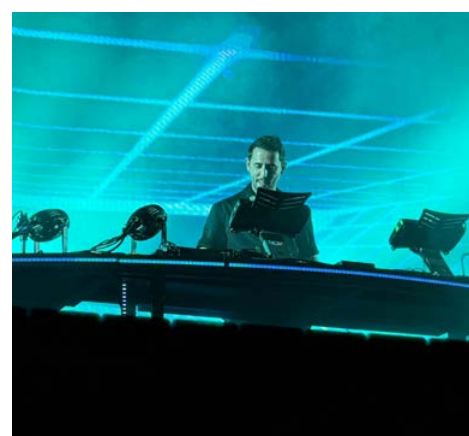




L'été en images

Un été festif à la programmation variée

Evènement phare de la saison estivale, la 28^{ème} édition du **Festival des Nuits du Sud** qui s'est déroulée du 10 au 19 juillet, a cette année encore rempli ses objectifs, tant au niveau artistique qu'au niveau financier. Plus de 17 300 personnes ont été accueillies lors des 6 soirées, soit une moyenne de 2 890 entrées par soir. La programmation éclectique et de qualité, mêlant sur une même scène des nouveaux talents et des stars confirmées a su séduire un large public.



De nombreux autres rendez-vous ont ponctué l'été offrant à chaque Vençois, touristes ou habitants des communes voisines, des occasions de se divertir et de mieux découvrir notre commune et son dynamisme.

Le **Festival de la Conque** organisé par Lo Cepon a réuni les nombreux amateurs de musique traditionnelle. Les invités de cette édition ont fait revivre les chants, la musique et la langue Occitane.

Chaque mardi de juillet-août, les **Soirées Shopping** ont investi le centre de Vence. Cette année encore, les Vitrites de Vence avaient opté pour des soirées à thèmes avec différentes propositions (bien-être, terroir, concert...) qui ont animé le centre de Vence.



Les **Festivités du 14 juillet** demeurent un temps fort grâce à la qualité du concert donné par le Conservatoire de Vence et à l'ambiance décontractée du bal populaire sur la Place Clemenceau.

Les différentes soirées dansantes gratuites ont aussi été très appréciées. Qu'il s'agisse de la **soirée Années 80** avec une ambiance survoltée et une place du Grand Jardin bondée, ou des **2 soirées Salsa**, ces rendez-vous ont rencontré un vif succès !





Début août, les Vençois se sont réunis pour de grands moments de convivialité dans le cadre de notre **Fête Patronale de la Sainte Elisabeth**. Rencontres avec les élus, festin des raviolis préparé par les bénévoles du Comité des Fêtes et bal ont rythmé la première soirée. Le lendemain, la Place du Grand Jardin a résonné de rires et d'ap-

plaudissements grâce au talent de l'humoriste niçois Richard Cairaschi, venu présenter son spectacle «Après j'arrête». Enfin, les festivités du troisième jour se sont clôturées à la Chapelle Sainte Elisabeth. La messe animée par La Brissauda a été suivie par l'apéritif en musique avec Lo Cepen, la soirée pan bagnat et une nouvelle soirée dansante.



L'Art en Place a fêté sa vingtième édition les 20 et 21 septembre.

Cet événement incontournable de la vie culturelle vençoise a rassemblé de nombreux talents de notre région : plasticiens, peintres, photographes, sculpteurs...

Tous ont investi l'espace public pour partager leur passion, leur vision du monde et témoigner de la vitalité de la création contemporaine.



Les associations en fête !

Une vie associative et sportive vençoise pleine de vitalité.

Les 5 et 6 septembre, s'est tenu le 28^{ème} Forum des Associations & Fête des Sports réunissant 130 associations, 57 clubs sportifs, 13 clubs récompensés et distingués sur les podiums, 10 anniversaires d'associations...

Avec curiosité, les visiteurs ont pu découvrir toutes les activités que petits et grands peuvent pratiquer à

Vence, notamment grâce aux nombreuses démonstrations qui se sont déroulées toutes les 15 minutes pendant la journée du samedi.

A l'image des 2,5 millions d'événements sportifs qui ont lieu chaque année en France grâce aux millions de licenciés et aux milliers de bénévoles, le dynamisme vençois ne faiblit pas.

Les associations et clubs sportifs sont de formidables vecteurs d'inclusion sociale, de véritables machines à émotions, à épanouissement et à bien-être qui rapprochent les habitants et réunissent toutes les générations.

Bravo à tous ceux qui font grandir ce Forum dont l'équipe de la Vie Associative et des Sports.

10 Associations ont fêté leur décennie :

10 ANS : LES P'TITES FRIMOUSES VENCOISES Présidées par Coralie Desormeaux - CHŒUR 2 MAINS Présidée par Françoise Puren - TAI CHI VENCE Présidé par Pascal Belouet - CITE DES ARTS EN MEDITERRANEE Présidée par Catherine Ambacher.

30 ANS : LES VITRINES DE VENCE Présidées par Emmanuel Hauvel - SYRINX CONCERT Présidé par Jacques Vallée. **40 ANS :** CULTURE ET CINEMA Présidé par Jacques Lemaire - VENCE VOLLEY BALL Présidé par Thomas Cesarini. **50 ANS :** ECOLE RAYMOND COCATRE présidée par Thibaut Cocâtre

70 ANS : VENCE BASKET CLUB Présidé par Odile Maiffred.





Enfance

Le 1^{er} septembre, ce sont 1352 petits Vençois qui ont repris le chemin de l'école.

Au préalable, plus d'une centaine d'agents communaux travaillant au service des enfants avaient eux aussi préparé la rentrée dans le cadre d'une dizaine d'ateliers thématiques, à la fois pédagogiques et ludiques propices à renforcer la



cohésion des équipes et à se mettre à jour sur des notions utiles à leurs fonctions.

Au quotidien, tous les agents encadrent les élèves avec dévouement pour leur offrir un environnement éducatif de qualité.

Pour rappel le budget dédié à l'enfance et à la jeunesse est le plus important de la Ville, et ce pôle est celui qui compte le plus d'agents communaux.

En plus de l'accueil des 0-3 ans et des actions en faveur de la jeunesse, la Ville assure en effet plusieurs services et missions :

1 L'organisation de l'accueil périscolaire, extrascolaire et l'accompagnement des enfants.

En dehors de la mise à disposition des ATSEM qui épaulent au quotidien les enseignants, la Ville organise également les services périscolaires (accueil des élèves avant et après la classe, les accueils de loisirs du mercredi et des vacances.)

A noter : depuis l'an passé, des recrutements supplémentaires sont effectués au moment des vacances pour accroître le nombre de places disponibles à l'accueil de loisirs.

2 L'organisation de la restauration scolaire.



Cet été, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont notamment visité la verrerie de Biot et ont participé à la Nuit aux Etoiles au Col de Vence.

À Vence, les repas sont cuisinés sur place par des cuisiniers(ères) municipal(e)s. L'équilibre alimentaire, le goût et de la santé des plus jeunes, sont au cœur des préoccupations. 24% des commandes alimentaires sont des produits Bio.

A savoir : les menus hebdomadaires sont publiés sur la page Facebook «service enfance jeunesse».

3 L'aménagement, l'entretien et l'équipement des écoles et bâtiments communaux accueillant les enfants.

Chaque année, la Mairie profite notamment des congés estivaux pour effectuer différents travaux répertoriés en collaboration avec le corps enseignant.

Cet été les travaux à retenir sont principalement :



Au Groupe scolaire Chagall / Baous :

Pour un montant de 900 000€, l'école Chagall s'est transformée pour mieux accueillir les élèves avec :

- un **nouveau réfectoire de 100 m²** sur deux étages qui offre un espace moderne et fonctionnel pour les repas,
- des travaux en cours pour multiplier par deux la surface du préau qui passera de 105 à 210 m² et permettra aux enfants de profiter d'un espace couvert plus vaste, quelles que soient les conditions météo. D'autres petits travaux d'entretien ont également été réalisés.

A l'École Maternelle des Baous, des petites rénovations et travaux d'aménagement ont également été exécutés tels que le remplacement de vitres, la pose d'une marquise, la réfection de peintures, l'installation de voiles d'ombrage etc...

Au Groupe Scolaire du Suve, l'aménagement des espaces destinés aux déchets, la réparation du portail, la rénovation du sol de l'ancienne bibliothèque, des nettoyages à haute pression étaient au programme.

A l'École Toreille, Saint Michel et Signadour, les services techniques ont effectué différents nettoyages, posé une boîte aux lettres, réparé des gouttières, des stores et des serrures, ont rénové le sol de la salle polyvalente et réalisé différents travaux de peinture.

La maintenance des chaufferies, des VMC et le contrôle des équipements et espaces verts faisaient également partie de la liste des interventions dans tous les établissements.

Un nouveau logiciel pour le Guichet des Familles

Le Guichet Unique dédié à l'enfance est devenu le **Guichet des Familles**, et s'est doté d'un nouveau logiciel beaucoup plus intuitif, ergonomique, pratique et accessible : Il permet :

- D'effectuer la réservation des activités péri et extra scolaires (restauration, accueil du matin et du soir, mercredi),
- D'adhérer au prélèvement automatique,
- De réserver et régler les vacances en paiement immédiat,
- De payer, consulter et télécharger ses factures
- De télécharger ses attestations de paiement,
- De mettre à jour son dossier famille pour l'année scolaire...



Le service a également mis à jour le **Guide «Grandir à Vence»** édité l'an passé. Le fascicule recense de précieuses informations éducatives, scolaires et périscolaires, associatives, de loisirs, de transports... tout ce qui concerne la vie de l'enfant et son épanouissement à Vence, de sa naissance jusqu'au lycée.

Pour le consulter, il suffit d'aller sur le site de la Ville : vence.fr dans les rubriques dédiées à l'Enfance et sur le portail «famille».





«Les P'tites Pousses» : Une nouvelle micro-crèche à Vence

En cette rentrée de septembre 2025, une toute nouvelle structure privée dédiée à la petite enfance a ouvert ses portes chemin de Sainte Colombe à Vence. Un lieu chaleureux, moderne et pensé pour le bien-être et l'éveil des tout-petits.

«Les P'tites Pousses» offre 12 places supplémentaires pour accueillir les bébés de 10 semaines aux enfants de 4 ans encadrés par une équipe de 4 professionnelles qualifiées, réunies autour d'un projet pédagogique et de valeurs pour les enfants telles que :

- l'indépendance et la bienveillance,
- la connexion à la nature
- l'éveil sensoriel et créatif
- la motricité libre
- et l'éco-responsabilité.

Les enfants sont en effet sensibilisés aux enjeux environnementaux et profiteront d'un fonctionnement éco-responsable en collaboration avec des partenaires sélectionnés pour leur démarche : Repas Bio en circuit court et sans vaisselle plastique, couche de fabrication française et de conception éco-responsable, utilisation de produits de soins naturels avec un minimum de consommables jetables, ou encore des jeux et fournitures conçus dans des matériaux écologiques ou bien d'occasion de qualité.

La micro-crèche dispose de 170m² d'espaces intérieurs, dont une grande salle de vie, et d'un espace extérieur de 200 m² sécurisé, équipé de jeux et doté d'un potager.

MICRO-CRÈCHE
Les P'tites Pousses
395 chemin de Sainte Colombe
<https://creche-lesptitesspousses.fr/>

Cette nouvelle micro-crèche est un équipement bienvenu sur notre commune, laquelle compte près de 800 enfants de 0 à 3 ans.

Vence compte désormais 4 crèches :

- **La Crèche Véga** (structure communale)
 - **la Crèche Arman** (structure sous délégation de service public) qui a fêté ses 10 ans en 2025
 - **la Crèche associative Lou Pitchoun** - et désormais **la Micro-crèche Les P'tites Pousses** (structure privée).
- L'accueil Petite Enfance est l'un des premiers services demandés par les familles qui s'installent dans une ville. La diversité et la disponibilité des lieux d'accueil est donc une vraie richesse pour les actifs.

43 Assistant(e)s Maternel(le)s à Vence

Notre commune compte par ailleurs 43 Assistant(e)s Maternel(le)s agréé(e)s par le Conseil Départemental et qui bénéficient d'un accompagnement professionnel obligatoire par le service de protection maternelle infantile (PMI).

Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent accueillir simultanément à leur domicile de 1 à 4 enfants de moins de 3 ans. Ce mode d'accueil offre aux familles un cadre de vie qui allie souplesse et personnalisation.



Pour obtenir la liste des assistant(e)s maternel(le)s de la commune vous pouvez contacter le Relais Départemental Petite Enfance :

- au 04 97 18 70 82
- ou par mail : relaisassmat@departement06.fr
- Egalement sur le site de la CAF : monenfant.fr.

LE RELAIS DÉPARTEMENTAL PETITE ENFANCE est une équipe itinérante de professionnelles de la petite enfance qui accompagne les familles et les assistants maternels afin de contribuer à l'épanouissement des enfants.

Des permanences se tiennent à Vence chaque premier lundi du mois de 9h30 à 12h dans la salle polyvalente du Suve, chemin de Sainte Colombe.

Plus d'informations sur :
vence.fr/petite-enfance-0-3-ans

DES LIVRES
UNE REVUE
UN LIVRE CD
AUDIO

Des sacs à dos qui voyagent de maison en maison pour partager le goût de lire et des livres



La Médiathèque lance « Le Baluchon des Petits Lecteurs »

« Le Baluchon des Petits Lecteurs » est un dispositif déployé depuis septembre, par la Médiathèque Elise & Celestin Freinet, auprès des tout-petits accueillis dans les crèches de Vence.

« Le Baluchon des Petits Lecteurs » se compose de sacs à histoires conçus pour faire voyager les livres... jusque dans les familles !

Chaque sac à dos, mis à disposition des sections, contient :

- une sélection de livres jeunesse soigneusement choisis pour les tout-petits,
- un livre audio avec des histoires ou comptines,
- un petit livret explicatif sur l'importance de la lecture dès le plus jeune âge, à partager avec les parents.
- une plaquette sur le langage proposée par les orthophonistes de la CPTS des Baous.

À l'image des «doudous voyageurs» que les enfants ramènent à la maison, ces 10 sacs circulent de famille en famille, créant ainsi un lien entre la crèche et le foyer autour du plaisir de lire ensemble.

Ce dispositif sera aussi proposé à l'association ISI, pour les familles d'enfants de moins de 3 ans.

En parallèle, la Médiathèque proposera également des temps de sensibilisation pour les équipes des crèches et du centre de loisirs, autour de la lecture à voix haute et de l'éveil au livre, pour renforcer cette dynamique de partage et accompagner les professionnels dans cette belle mission.

Des séances de bébés lecteurs seront également organisées dans les crèches.

Espaces sans tabac De nouvelles zones concernées

Dans le cadre du Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027, dont le but est d'arriver à une génération sans tabac à l'horizon 2032, le Gouvernement a décidé de gravir une nouvelle marche en créant partout en France de nouveaux espaces libérés du tabac.

Ceux-ci concernent en premier lieu les endroits fréquentés par les enfants, qu'il est primordial de protéger.

En France, le tabac est la première cause de mortalité évitable avec 75 000 décès par an, soit un décès sur 8. De plus, un million de personnes est exposé au tabagisme passif ce qui provoque 3 000 à 5 000 morts par an.

Depuis 2006, il est interdit de fumer dans les lieux fermés et couverts accueillant du public ou constituant des lieux de travail, les moyens de transport collectif, ainsi que les espaces extérieurs des écoles, collèges et lycées publics et privés, les établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs. En 2016, cette interdiction a été élargie aux aires de jeux pour enfants et à l'intérieur d'une voiture lorsqu'un mineur est présent.

Désormais, il est également interdit de fumer :

- dans tous les parcs et jardins publics,
- sur les plages bordant des eaux de baignade,
- sur les zones affectées à l'attente des voyageurs
- aux abords immédiats des écoles, des bibliothèques et des équipements sportifs.

Ces nouvelles mesures visent notamment à débanaliser la cigarette aux yeux des plus jeunes. Elles permettent en outre de réduire la présence des mégots jetés sur le domaine public ; un véritable fléau pour l'environnement.





Transports : Les bus et trams gratuits pour les enfants dans la Métropole

Depuis le 1^{er} juillet, l'ensemble du réseau Lignes d'Azur (bus et trams hors bus Zou) est gratuit pour les enfants de moins de 11 ans habitant dans la Métropole Nice Côte d'Azur. Mais attention : il faut souscrire un abonnement gratuit.

Les enfants de moins de 4 ans pouvaient déjà voyager gratuitement sur le réseau, sans abonnement. Ce n'est pas le cas des enfants entre 4 et 10 ans qui, pour bénéficier de cette nouvelle gratuité, doivent avoir une carte. Les démarches peuvent se faire en ligne ou dans une agence Lignes d'Azur.

Si votre enfant est déjà client avec un abonnement payant, il est possible de le transformer en abonnement gratuit (sur présentation d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un parent, ainsi que du livret de famille). Vous serez remboursés au prorata de l'utilisation. S'il n'a pas encore d'abonnement, il suffit d'en souscrire un en présentant un justificatif de domicile, le livret de famille, la pièce d'identité de l'enfant et en fournissant une photo d'identité. Il faudra également acheter une carte à 2€.

Dans tous les cas, des frais de dossier de 15€ sont à régler. L'opération sera à renouveler chaque année pour continuer à bénéficier de la gratuité. À chaque montée dans les transports, les enfants devront valider leur carte, comme avec un abonnement classique. Une décision prise «dans un contexte économique où chaque soutien compte» et qui contribue à forger les habitudes de mobilité.

www.lignesdazur.com

La rentrée à la Maison de la Jeunesse et des Loisirs

C'est aussi la rentrée pour la MJL. La Ville de Vence accueille les jeunes de 11 à 17 ans, 54 avenue Alphonse Toreille.

Environ 150 adolescents y sont inscrits pour de bons moments entre amis. Ce lieu de rencontres et de convivialité suit aussi une logique de développement éducatif et culturel, de capacité d'initiatives, et porte des actions de sensibilisation aux notions de citoyenneté, de socialisation et de respect.

Un programme d'activités variées est proposé. En accueil libre ou lors de sorties collectives.

En cette rentrée 2025, différentes actions du service jeunesse de la Ville sont aussi au programme comme l'élection du Conseil Municipal des Jeunes en octobre, un atelier «secourisme» avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour les plus de 16 ans, un tournoi de Futsal avec la Gendarmerie, les Pompiers, la Police Municipale, l'UGEAM et les jeunes, une soirée Tournoi de basket à Antibes, des soirées «maraudes» avec l'Armée du Salut en hiver, des actions de prévention en partenariat avec PASSAJ, des interventions au Collège les mardis et jeudis pour des animations jeux et sports collectifs...

MAISON DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS !

Public de 11 à 17ans

ACCUEIL LIBRE :

Lundi au Vendredi de 17H-19H

Mercredi :

Sortie l'après-midi de 13H-17H

- Gaming (PS4 & PC)**
- Fléchettes**
- Billard**
- Ping-Pong**
- Baby-Foot**
- jeux de société**

REJOINS-NOUS SUR INSTAGRAM !

@mjl.vence

54 Avenue Alphonse Toreille - 06140 Vence
Tél : 09.65.39.58.14

Urbanisme

Un Plan Paysage élaboré avec les habitants

Prendre le temps de regarder Vence autrement, de marcher, de ressentir, de se souvenir... La Ville de Vence a sollicité l'Agence d'Urbanisme Azurénne afin d'élaborer un « Plan Paysage ». Ce plan se construit avec des Vençois volontaires au travers d'ateliers participatifs, de balades sensibles et d'ateliers avec des enfants dans le cadre péri-scolaire.

6 Ateliers paysages se sont déjà tenus au printemps sur les thèmes du « rôle et de la place des paysages dans la ville » et « des histoires que racontent les paysages ». Des « ateliers d'écritures haikus et de dessins » et « des cartes coups de cœur des habitants » ont également été réalisés lors de ces ateliers.

Par ailleurs, deux balades sensibles ont eu lieu les 14 juin et 5 juillet sur les thèmes « cheminer dans la

ville » et « le vivant à l'épreuve de la ville ». En septembre, 2 nouvelles rencontres ont abordé les thèmes «Paysage & Identité» et « L'ombre en ville».

Les enfants n'ont pas été oubliés par cette démarche d'avenir puisque des ateliers se sont tenus cet été dans les écoles vençoises et dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, où les enfants ont écrit « des billets d'amour à Vence » et ont dessiné « leur carte postale de Vence »...

Toutes ces démarches ont pour but de collecter de la «matière» qui permettra à l'Agence d'Urbanisme Azurénne de proposer à la Ville de Vence, un plan paysage co-construit avec ses habitants, comme l'a été la Charte de l'Urbanisme. Un plan d'actions en découlera d'ici la fin de l'année 2025.



Révision du PLU

Par la délibération du 21 octobre 2021, le Conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit la Révision Générale n°1 du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUM) qui couvre les 49 communes de son territoire dont Vence. La concertation du public sur la Révision Générale n°1 du PLU métropolitain se déroule tout au long de la procédure, depuis la prescription jusqu'à la phase « bilan de la concertation et arrêt du projet de Révision Générale du PLUM ».

Cette deuxième étape de la concertation porte sur la mise à jour de l'avant-projet du PLU métropolitain. Pour cette étape, des réunions publiques de concertation ont été organisées dans chaque commune dont Vence les 2 et 9 juillet derniers. Lors de ces réunions, le zonage réglementaire, les orientations d'aménagement et de programmation ainsi que les mesures du plan de mobilité ont été présentés.

Si vous n'avez pas pu assister à ces présentations et que vous souhaitez en savoir plus sur la révision, vous pouvez consulter la brochure de présentation en ligne sur vence.fr rubrique «Urbanisme».





Patrimoine

Halles Surian : Un espace «Musée-Halles» pour mettre en valeur les vestiges découverts

L'histoire était sous nos pieds, elle est désormais en pleine lumière !

Après la découverte en mars 2025 de la cathédrale paléochrétienne, les fouilles réalisées à l'occasion du projet de Halles Surian par le service d'Archéologie de la Métropole sous le contrôle scientifique et technique du service régional de l'Archéologie (DRAC PACA), ont permis la mise à jour d'un baptistère paléochrétien.

Des vestiges enfouis très bien conservés tels que la cuve baptismale, plusieurs dizaines de sépultures dont les études et les analyses isotopiques apporteront de précieux indices sur les religieux de l'époque, mais également deux moules à cloche dans l'ancienne nef.

Ces découvertes archéologiques significatives seront valorisées et présentées à tous.

Pour ce faire, le principe d'adaptation du programme de rénovation et d'extension des halles a été acté lors du Conseil Municipal du 25 septembre dernier. En effet, la volonté initiale de la Ville était, en procédant à l'acquisition de l'ancienne Mairie, bâtiment historique très vétuste, de créer un lieu principalement dédié au commerce. L'Histoire en a décidé autrement. Après consultation et avis des scientifiques, le projet des Halles qui a



été récompensé d'une Marianne d'Or, sera donc enrichi de ce fabuleux patrimoine. Il est prévu de créer une dynamique sur le site en associant Commerce et Culture, sachant que la configuration des lieux et des vestiges découverts permet tout à fait de concilier ces deux centres d'intérêt.

Le programme sera donc adapté comme suit :

- Au rez-de-chaussée, l'espace Halles commerciales sera maintenu sur une surface réduite de 1/3, afin de permettre la création d'un Musée-Halles valorisant les découvertes archéologiques sur les 2/3 de l'espace.

- La salle multifonction et la cuisine pédagogique sont remplacées par un espace de préfiguration du centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, et un espace de convivialité

- Les espaces douches vestiaires sont remplacés par des espaces de bureaux et/ou ateliers.

- Les espaces de stockage sont réduits (en raison de la réduction des surfaces commerciales).

Ces modifications permettront de maintenir la création d'espaces de convivialité à l'extérieur, sur la place Surian, où les habitants et visiteurs pourront s'installer et consommer.

Travaux

Les chantiers en cours

• NOUVELLE MAISON DES SENIORS ET JARDIN INTERGÉNÉRATIONNEL



Les travaux de transformation du terrain de l'ancien Garage des Ecoles avenue Colonel Mèyère sont en cours et donneront lieu à une belle transformation au bénéfice de toutes les générations.

Après l'achat par la Ville, la démolition des locaux du garage et la purge du bâtiment qui accueillera la nouvelle Maison des Seniors, ont déjà eu lieu.

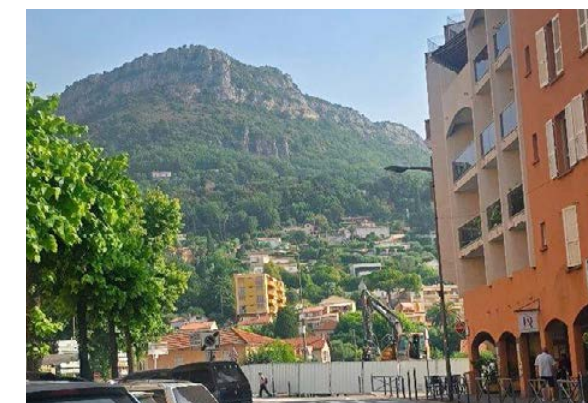
Depuis la rentrée, la restructuration et la rénovation de la villa existante ont commencé. Isolation thermique, changement des menuiseries, réparation de la charpente et de la toiture, pose de panneaux photovoltaïques, installation d'une climatisation réversible avec pompe à chaleur, rénovation électrique et réaménagement de tout l'espace, sont au programme des 3 mois à venir.

Les espaces extérieurs très minéralisés seront métamorphosés en jardin d'agrément et aire de loisirs.

Après la démolition de l'enrobé, le sol retrouvera en grande partie sa perméabilité. Pergolas, aire de jeux pour enfants, table de pique-nique, table de ping-pong terrain de pétanque trouveront leur place au milieu d'espaces largement végétalisés qui comprendront un «jardin des sens» et un potager.

• AIRE DE DÉTENTE DE L'ÉTOILE

A proximité du carrefour Jean Moulin, les travaux d'aménagements reprendront prochainement. Après la démolition des locaux vétustes du Bar de l'Etoile, la création de l'aire de jeux et de détente entrera dans une nouvelle phase.



L'aménagement permettra aux Vençois de se réapproprier cet espace et de profiter de la vue sur les baous, désormais dégagée. La partie haute de la parcelle verra la création d'un jardin convivial avec l'extension de l'aire de jeux pour enfants. Les équipements seront accessibles à tous, entre 1 an et 12 ans. Les espaces reconfigurés favoriseront les échanges entre les habitants de toutes les tranches d'âge. Le projet prévoit aussi la désimperméabilisation du site. De nombreux arbres et végétaux méditerranéens seront plantés. En partie basse du site, un jardin ombragé ouvert aux chiens sera aménagé.

• TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Depuis début septembre, un chantier de rénovation complète de la toiture de la Mairie principale est en cours. La réfection d'une partie de la charpente et l'isolation thermique sont réalisées à cette occasion.

Des travaux de même nature doivent intervenir dans les semaines à venir au Centre Culturel Municipal.



• MISE EN ACCESSIBILITÉ

Des travaux de mise en accessibilité PMR du Gymnase Dandréis ont été effectués récemment. Vestiaire et toilettes ont été adaptés. Les services municipaux ont profité de l'intervention pour rénover des portes et rafraîchir les peintures.

Actualités

Piste cyclable Collège-Lycée : le Pont du Malvan pourrait être élargi

Ce projet de mobilité douce qui permettrait de sécuriser la liaison entre le collège le lycée et le centre-ville est évoqué depuis plus de 20 ans. Se heurtant à l'étroitesse du Pont du Malvan, cet aménagement longtemps considéré comme irréalisable et in-finançable est suffisamment important pour que la Ville y ait travaillé en étroite collaboration avec la Métropole.

Pour la première fois, une étude technique et financière approfondie a été menée. Les techniciens de la Métropole et de la Ville ont travaillé sur un projet concret qui permettrait de sécuriser la traversée des piétons et des cyclistes sur ce parcours jusqu'au quartier de la Sine, très emprunté notamment par les collégiens.

L'aménagement consisterait notamment en l'élargissement et l'encorbellement du Pont du Malvan, son confortement, sa stabilisation et bien sûr la création de 4 kilomètres de piste cyclable et de mobilité douce. Estimé à 8 Millions d'euros, le projet ne pourrait se concrétiser sans l'obtention précieuse d'importantes subventions notamment européennes. La Ville et la Métropole ont donc déposé un dossier complet et détaillé de demande de subvention auprès de l'Europe. Réponse définitive à l'automne...



Nettoyage des tags : une action coordonnée pour préserver notre cadre de vie

Depuis plusieurs semaines, alors qu'une recrudescence de tags venait dénaturer les murs de notre belle commune, la Ville a décidé de se mobiliser pour intervenir même si la plupart des murs et bâtis tagués était privée. Par convention avec les particuliers concernés, le principe d'intervention des services publics a été acté.

Grâce à la mobilisation des services de la Ville - Services Techniques et Police Municipale - une opération de nettoyage a été menée avec efficacité pour redonner à nos espaces publics toute leur dignité. Un grand merci à toutes les équipes mobilisées pour leur engagement au service de la qualité de vie des Vençois. Ensemble, continuons à préserver notre patrimoine urbain et à faire de Vence une ville propre, accueillante et respectée.



Un relâcher de hiboux au Col de Vence

Un relâcher de hiboux petit-ducs (les plus petits hiboux qui se nourrissent de rongeurs et d'insectes) a eu lieu fin août au Plan des Noves à l'initiative de l'association **Instinct Animal SOS faune sauvage** avec le Centre de Soins de la faune sauvage des Alpes-Maritimes et la Métropole Nice Côte d'Azur. Le Centre de soins et de réhabilitation de la faune sauvage des Alpes-Maritimes prend en charge, soigne les animaux blessés ou affaiblis. Après les soins, il leur permet de retrouver leur liberté comme dans ce cas pour les 12 hiboux petit-ducs, de retour sous les cieux vençois. 1000 animaux en détresse ont déjà été pris en charge par l'association,

dont 29% de mammifères et 71% d'oiseaux. Les animaux restent en moyenne 17 jours en soins avant d'être relâchés. 321 martinets ont notamment été pris en charge dont 75% relâchés. Ce travail remarquable mérite d'être souligné ; la Ville a souhaité soutenir l'association par l'octroi d'une subvention. Ces actions sont particulièrement importantes pour le maintien et l'épanouissement de la biodiversité. Le Col de Vence reste un site naturel exceptionnel dont la préservation demeure une priorité.



Un arbre planté à chaque naissance

Lors du Conseil Municipal du 25 septembre dernier, la Ville a validé le principe de plantation d'arbres sur la commune à l'occasion de chaque naissance d'un petit Vençois.

Sachant que 150 enfants sont nés

en 2024, cette action qui s'inscrit dans une temporalité longue, permettra à terme de renforcer significativement le couvert végétal communal.

Au delà de la sensibilisation des citoyens, en particulier des enfants aux enjeux environnementaux, la plantation d'arbres sur le territoire communal sera source de nombreux bienfaits.

En effet, les arbres améliorent la qualité de l'air et contribuent à la régulation thermique en zone urbaine ou périurbaine. Ils constituent également l'habitat de nombreux animaux et favorisent en ce sens la biodiversité locale.

Ils permettent aussi la séquestration du carbone, participant ainsi à la lutte contre le changement climatique. Ainsi, pour chaque nouveau-né dont les parents habitent la commune, la Ville proposera d'offrir un arbre qui sera planté sur un emplacement dédié de la commune.



Un coureur, un arbre !

Dans le même esprit, les sportifs se sont mobilisés le 28 septembre dernier pour la première édition d'un Plantatlon vençois ! 7 kilomètres étaient à parcourir par les inscrits sur nos chemins et dans la cité historique. Le principe était de planter un arbre pour chaque participant, soit une trentaine de sujets qui seront mis en terre prochainement grâce à cette course conviviale organisée par l'association «Plantatlon».

Quartier Chagall : la Commune rachète les terrains av. Foch

En 2024, la Ville engageait des discussions avec l'opérateur pour la suspension de l'exécution de la phase 2 du projet Chagall qui devait être mise en œuvre sur le parking aérien du même nom. A ce jour, aucun accord n'ayant encore été trouvé concernant l'avenir de **l'îlot Sud**, l'EPF PACA (qui avait acquis les terrains pour le compte de la Ville) s'est rapproché de la Commune pour mettre en œuvre la clause prévue de rachat des terrains. Conformément à la convention d'intervention foncière, la Ville a validé lors du Conseil Municipal du 25 septembre, l'achat des 3 parcelles situées en bordure de l'avenue Foch, cadastrées section AE n° 217, 218 et 219.

Par ailleurs, en ce qui concerne **l'îlot nord** déjà construit, conformément à ce qui avait été convenu en 2018 avec



l'opérateur, la signature de servitudes de passage pour l'ouverture au public et l'entretien courant des espaces par la Ville, a également été validée par les élus venceois. Ces dispositions concernent l'allée centrale du programme qui relie l'avenue Rhin et Danube à l'avenue Henri Giraud ainsi que le parvis et le jardin d'enfants.

Logements vacants : la Ville engage un partenariat avec SOLIHA

Afin d'encourager les propriétaires-bailleurs à remettre sur le marché locatif des logements vacants, la Commune a engagé un partenariat actif avec une association spécialisée qui œuvre à améliorer l'accès à l'habitat. Les missions de SOLIHA Alpes-Maritimes sur la Commune de Vence sont de :

- Lutter contre l'habitat indigne et dégradé, d'accompagner les sorties d'insalubrités
- Remettre en état des logements dégradés
- Mettre en œuvre Vence Renov'
- Remettre en location des logements vacants
- Réussir la transition énergétique pour tous.
- Maintenir à domicile les personnes âgées et/ou handicapées avec l'adaptation du logement.

SOLIHA Alpes-Maritimes est une association créée à Nice en 1952 (anciennement PACT-ARIM) dont l'objet social est d'améliorer l'habitat des personnes en précarité. A ce titre, elle emploie des architectes, techniciens, thermiciens, ingénieurs, mais aussi des travailleurs sociaux et des gestionnaires immobiliers. Véritable Bureau d'étude associatif, l'association joue un rôle essentiel en matière de facilitation du parcours des ménages dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique, d'adaptation des logements, de lutte contre l'habitat indigne sur l'aspect technique, la relation avec les entreprises, les financements, du contrôle des devis jusqu'à la fin des travaux.

Pour tout renseignement : travaux@solih06.fr



Le Musée de Vence enfin accessible à tous

Après un an de travaux de rénovation et de mise en accessibilité PMR, le Musée de Vence a rouvert ses portes en juin dernier.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, c'est donc avec plaisir que l'équipe du Musée a reçu les membres de l'association Handica06, invités à profiter d'une visite guidée de l'exposition « Marc Chagall, les années venceoises, une renaissance méditerranéenne ».

Une belle découverte rendue possible grâce à l'installation délicate mais réussie d'un ascenseur au sein de ce bâtiment historique. L'équipement est également particulièrement apprécié par les personnes âgées, les femmes enceintes et les familles avec enfants en poussette.

Rentrée universitaire Promotion «BEN»

Nous connaissons tous ses petites phrases chocs, ses mots percutants, ses calligraphies enfantines sur les cahiers, les trousseaux, les sacs à dos... Ben, le provocateur, le gilet jaune de l'art, le rebelle en lutte contre le système, l'académisme et le formalisme est le parrain de cette rentrée universitaire 2025 à Vence qui accueille près de **70 étudiants en DU 1 & 2, en Licence Pro Guide-Conférencier, en Master Management de l'Art et de la Culture.**

Une formation rigoureuse aux métiers de production, de diffusion et d'accompagnement d'artistes et de leurs œuvres. Une formation qui bénéficie d'un double classement Eduniversal 2023 : 5^{ème} en



Marché de l'Art & 9^{ème} en Management des Entreprises Culturelles. Une formation très internationale qui fera essaimer la culture venceoise aux 4 coins du monde, à l'image de BEN dont les œuvres sont présentes dans les plus grandes collections privées et publiques internationales.

Souhaitons la bienvenue aux étudiants qui continueront d'écrire l'histoire artistique de Vence et de prouver que Ben n'a pas dit son dernier mot !

Nouveau venceois ou pas, rejoignez l'AVF !

L'AVF Vence & Pays Venceois ouvre ses portes à tout nouvel arrivant ou habitant de plus longue date, en quête de rencontres ou souhaitant s'impliquer dans la vie locale. A travers des activités multiples, animations, vraies rencontres et relations amicales, les AVF sont des lieux de connections réelles, non pas à travers des écrans mais avec des personnes.... dans des lieux où les nouveaux venus sont accueillis avec bienveillance !

Depuis le 1^{er} octobre, 3 permanences hebdomadaires :
Lundi & Mercredi : 14h30 à 17h30.
Vendredi : 9h30 à 12h.

AVF Vence et Pays Venceois
Résidence « La Rocade »
161, Chemin Sainte-Anne
tél 04 93 58 36 71
Mail : avfaccueilvence@gmail.com

Rédition de «Vence et ses monuments» de Jacques Daurelle

L'ouvrage historique de référence paru en 1934 par le Venceois Jacques Daurelle vient d'être réédité.

L'auteur (1863-1940) qui fut journaliste à «L'Écho de Paris» et rédacteur d'art à la revue «Le Mercure de France» propose une longue excursion dans le passé de Vence à travers l'histoire de ses monuments, fontaines, chapelles, vieilles maisons, qu'il évoque en s'appuyant sur des textes inédits ou peu connus des archives municipales, départementales et les registres paroissiaux.

Vence se présente sous l'aspect d'une petite ville ancienne, ceinturée de remparts groupée autour de sa cathédrale et de son beffroi, et d'une ville moderne aux places et faubourgs plantés d'arbres avec ses deux fontaines principales qui donnèrent lieu à une véritable querelle entre le conseil municipal et le sous-préfet de Grasse en 1822.

Les seigneurs barons possédaient deux châteaux sur le territoire de la ville, dont le plus ancien fut construit au XIII^e siècle par Romée de Villeneuve, premier baron de Vence. Fortement attachée à ses seigneurs, ses consuls,

ses évêques, son chapitre, la population venceoise, jalouse de son indépendance, vivait à l'abri de son mur d'enceinte, « satisfaite des produits de son sol en blé, vin, figues ». De 374 à 1801, 70 évêques, coseigneurs temporels se sont succédé sur le siège de Vence.

La ville moderne, touristique et climatique, s'est créée presque du jour au lendemain, après la Première Guerre mondiale. Anglais, Américains, Belges y affluèrent, attirés « par un soleil qui boude rarement, par une atmosphère toujours égale ». Un ouvrage, abondamment illustré, «un travail fait de main d'ouvrier par un érudit qui l'a longuement médité et réalisé avec scrupule»...

<https://www.histoire-locale.fr/livre/VENCE-3597.html>

L'ouvrage est publié dans la collection Monographies des villes et villages de France créée, par M.-G. Micberth, qui compte aujourd'hui près de 3 600 titres dont 18 sur l'histoire des Alpes-Maritimes.



Services Publics

MIEUX CONNAÎTRE LES SERVICES DE LA VILLE et LE TRAVAIL DES AGENTS COMMUNAUX

Alors que les habitants sont parfois un peu perdus concernant les compétences des différents services publics, le graphique ci-dessous permet de mieux comprendre l'organisation de vos services de proximité et le détail de leurs missions. Les services municipaux sont organisés suivant plusieurs grands pôles où les missions quotidiennes de service à la population se conjuguent avec les nouveaux projets portés par les élus délégués.



VILLE DE VENCE DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

COMMUNICATION

Information communale (site internet, réseaux sociaux, newsletter, Journal Vence et Vous, panneaux, relations presse institutionnelle...)

INFORMATIQUE

Gestion du réseau informatique des services municipaux et des écoles

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Gestion des instances municipales, du courrier, réunions, secrétariat du DGS, archives...

CABINET DU MAIRE

Interface Maire et Élus, Agenda du Maire, protocole, déplacements, courrier réservé, organisation des réunions de travail, suivi des dossiers...

AFFAIRES GÉNÉRALES



- **Affaires juridiques et foncières** (préparation des instances municipales, conseil juridique, gestion du foncier communal...)
- **Service Citoyenneté** (Etat Civil, Recensements de la population, Elections, Cimetières...)
- **Service des Sports et de la Vie Associative** (Gestion des équipements sportifs, soutien aux associations, organisation événements sportifs et solidaires...)

RESSOURCES



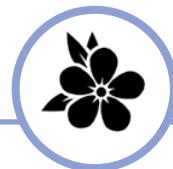
- **Ressources Humaines** (Gestion du personnel, Rémunération, Formation, Santé et Prévention...)
- **Finances** (Budget communal, gestion des dépenses et recettes, financements externes...)
- **Commande publique** (Gestion des commandes de la Ville, Appels d'offres...)

ENFANCE JEUNESSE



- **Temps Scolaires** (Affaires scolaires, ATSEM, restauration scolaire, entretien des écoles, Guichet Unique...)
- **Accueil de Loisirs sans Hébergement** (Centre de Loisirs mercredi et vacances, Accueil périscolaire matin, midi et soir)
- **Service Jeunesse** (Accueil de loisirs vacances, animations jeunesse, Maison des Jeunes, Conseil Municipal des Jeunes...)
- **Crèche Municipale**
- **Caisse des Ecoles**

SERVICE TECHNIQUE ET AMÉNAGEMENT



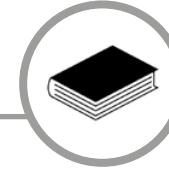
- **Entretien et Logistique** (Maintenance - travaux & sécurité des bâtiments communaux, Espaces Verts, Illuminations, Signalétique, Préparation technique des fêtes et animations...)
- **Urbanisme** (Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, étude des documents prévisionnels en lien avec la Métropole)
- **Transition et Aménagement Durable** (Actions pour l'environnement, énergie, rénovations énergétiques, patrimoine bâti, prévention des risques naturels...)

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



- **Coordination Tourisme** en lien avec la Métropole
- **Développement économique local** (Attractivité économique, Service commerces, Espace Coworking...)
- **Événementiel** (Organisation des fêtes et animations communales)

AFFAIRES CULTUELLES



- **Action culturelle** Développement de projets culturels et patrimoniaux
- **Musée de Vence** (Expositions, Micro-folie...)
- **Centre Culturel Municipal et Vence Cultures** (activités culturelles et de loisirs, promotion des artistes locaux)
- **Médiathèque** (Mise à disposition d'ouvrages culturels, promotion de la lecture...)
- **Conservatoire** (Apprentissage et promotion de la musique)

POLICE MUNICIPALE

Prévention sécurité, patrouilles diurnes et nocturnes, application des arrêtés municipaux, nuisances, sécurité routière, surveillance de la voie publique, stationnements gênants, Police de l'Environnement, conflits de voisinage, occupation du domaine public, collaboration avec la Gendarmerie...

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Aide sociale : Accompagnement des personnes en difficulté, en situation de handicap, demande de logements sociaux...
Aide Seniors pour le maintien à domicile : Soin infirmier à domicile, portage des repas, aide à domicile...
Activités Seniors : Sorties, activités à la Villa des Seniors...

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

RAPPEL DES COMPÉTENCES DE LA MÉTROPOLE

• AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - URBANISME

- Plan Local d'Urbanisme métropolitain
- Schéma de cohérence territoriale
- Création de zones d'aménagement concerté et d'espaces d'intérêt métropolitain
- Constitution de réserves foncières

• TRANSPORT COLLECTIF ET MOBILITÉ DURABLE

- Organisation des transports urbains sur le territoire et du transport scolaire
- Développement et promotion des déplacements doux

• VOIRIE ET STATIONNEMENT

- Création, aménagement routier et entretien des voiries
- Signalisation
- Plan de déplacement urbain
- Gestion et création de parkings

• POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

- Programme Local de l'Habitat, aide à l'accès au logement
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Gestion de sites funéraires et crématoriums

• POLITIQUE DE LA VILLE

- Dispositif de prévention de la délinquance, fonds de solidarité, insertion économique et sociale

• ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE, GESTION DES EAUX PLUVIALES, ET ÉCLAIRAGE

- Assainissement collectif et suivi assainissement non collectif, stations d'épuration, réseaux d'assainissement
- Service de l'eau potable, entretien, renforcement et extension du réseau, gestion de la ressource en eau
- Réseau d'eaux pluviales et prévention des inondations
- Gestion de l'éclairage public, politique environnementale et économie d'énergie

• DÉCHETS

- Collecte des déchets, élimination, valorisation
- Déchetteries et recycleries
- Sensibilisation du public, promotion du compostage

• PROPRETÉ ET DÉBROUSSAILLEMENT

- Propreté urbaine
- Débroussaillage notamment dans le cadre des obligations légales

• ENVIRONNEMENT

- Lutte contre la pollution de l'air
- Soutien aux actions de maîtrise d'énergie
- Lutte contre les nuisances sonores
- Actions en faveur de la biodiversité
- Sensibilisation du public

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, CULTUREL ET SOCIAL

- Zones d'activités commerciales, artisanales, industrielles
- Promotion du territoire, du tourisme, ports métropolitains
- Archéologie, réalisation de fouilles et de diagnostics.

Expression politique

Tribune Libre

GROUPE OBJECTIF VENCE

Le constat est partagé par tous : **notre Cité Historique se meurt**, les commerces ferment les uns après les autres, la rue du marché n'est plus que l'ombre d'elle-même. L'objectif est consensuel : **il y a un besoin urgent et crucial de redonner de l'attractivité à notre Cité Historique.**

Pour répondre à cet objectif, la Municipalité s'est lancée aveuglément dans de lourds travaux de création de Halles gourmandes et de cours de cuisine, en lieu et place des anciennes Halles et de l'ancien Hôtel de Ville de la place Surian.

C'est sur ce chantier que depuis mars 2025, **les découvertes archéologiques se succèdent.**

D'abord les vestiges de **la première cathédrale paléochrétienne de Vence** datant du Ve siècle. Puis cet été, **un baptistère** parfaitement conservé. Ces découvertes sont extrêmement rares. Elles sont majeures pour l'histoire de Vence, mais également pour toute l'histoire locale des premiers siècles de la chrétienté.

Alors que l'on pouvait s'attendre à ce que ces précieux vestiges incitent la Municipalité à créer un grand Musée de l'Histoire de Vence, on nous a présenté, lors du dernier Conseil Municipal du 25 septembre, **un nouveau programme de réalisation de Halles, mélange de commerces et de vestiges dans le même bâtiment.**

Alors, Oui, l'organisme de la Marianne d'Or a récompensé l'idée

(leur site internet donne une idée du sérieux de cet organisme) ; Oui, les archéologues de la Métropole et représentants de la DRAC ont donné leur avis (des spécialistes incontestables dans leur domaine, mais pas des spécialistes de l'attractivité du territoire) ;

Pourtant, le bon sens en conviendra : la vente au détail de viandes ou de poissons n'est pas complémentaire avec un Musée de l'Histoire de Vence. Le chaland est très probablement Vençois et n'ira pas voir le Musée chaque semaine. Quant au touriste venu visiter Vence, il repartira rarement avec une daurade en souvenir...

Par contre, **un Musée est beaucoup plus compatible avec de la restauration.** Celle-ci existe déjà, sur la place Surian et la place Clémenceau. Il n'y a pas besoin d'en rajouter.

Un Musée est également compatible avec un Office du Tourisme. Le visiteur découvre le baptistère dès l'entrée de l'Office du Tourisme, reçoit les explications pour découvrir toute la ville en commençant par la Cité Historique, et achète dans la foulée un ticket pour visiter le Musée de l'Histoire de Vence adjacent, voire même achète un ticket combiné Musée de l'Histoire de Vence + Fondation Emile Hugues.

Voilà une formule gagnante de l'attractivité, le trio Musée – Office du Tourisme – Restauration existante.

Alors bien sûr, il y a un cahier des charges pour qu'un local puisse devenir un Office du Tourisme. Mais étant donné que le local des anciennes Halles se trouve actuellement en l'état de 4 piliers avec un toit et un sol totalement excavé, on devrait facilement pouvoir faire les travaux correspondant à ce cahier des charges sans être gêné par la moindre cloison.

C'est ce débat qui a animé le Conseil Municipal du 25 septembre.

Faire des Halles, c'est aujourd'hui dépassé. Surtout des Halles lilliputiennes avec 4 ou 5 commerces maximum. Même à Nice, les très grandes Halles de la Gare du Sud (32 commerces) vont être transformées en Centre Culturel, le Maire de Nice déclarant : « Nous voyons bien que les Halles, qui avaient du succès il y a une dizaine d'années, ne sont plus à la mode ».

Patrick SCALZO
Conseiller Municipal
et Métropolitain
Président du groupe Objectif Vence

Halles Surian : je demande l'arrêt du projet, pour valoriser cette découverte exceptionnelle, et ne travailler que sur la réalisation d'un espace muséale.

Îlot sud Chagall : Projet stoppé, la mairie rachète le terrain pour 3,9 millions d'euros : une victoire en demi-teinte.

En 2026, c'est l'expression citoyenne et démocratique consultée, qui doit définir ces projets majeurs pour Vence.

En ajoutant celui de la piscine. Car le rachat de Chagall + budget supplémentaires de 1,9 millions d'euros... Vence pourra-t-elle financer le projet piscine ?

Laurence Impérial Boronad
Conseillère Municipale

Centre Culturel

Toujours plus d'activités pour tous les âges

Les saisons se suivent et s'enrichissent au Centre Culturel qui confirme sa vocation de lieu d'ébullition, de vie et de créativité où s'épanouissent toutes les expressions. En pratique individuelle ou collective, les cours, ateliers, leçons s'adressent à tous les publics, dès 4 ans.

En 2025, le Centre Culturel a franchi la barre du millier d'adhérents (1130 inscrits) et réunit tout au long de la semaine 50 activités différentes dans les domaines des loisirs créatifs, de la musique, des langues, des jeux, des danses, du bien-être et des arts.

L'équipement déploie ses atouts pour favoriser les apprentissages et les pratiques de loisirs, l'épanouissement et le bien-être de toutes les générations.

Sa palette s'étoffe encore en cette rentrée 2025 pour répondre aux goûts les plus variés.

Ainsi, de nouvelles activités vous sont proposées :

- Atelier dessin zen et créatif pour adultes,
- Atelier cartonnage et reliure pour adultes,
- Atelier d'écriture Slam - poésie pour adultes,



Salsa Rock et Bachata - Riviera Dance Center



Cours de Guitare - Monsieur Triventi



TAI CHI - Association Le Souffle du Mouvement

- Danse tahitienne pour enfants, ados et adultes,
- Danse classique, jazz et barre à terre pour adultes,
- Sculpture pour adultes,
- Basse pour ados et adultes,
- Basse Jazz pour ados et adultes,
- Italien pour les Lycéens,
- Chant chorale pour les scolaires,
- Atelier d'improvisation ouvert à tous les instruments et pour tous dès 12 ans.

Parmi les autres nouveautés : le mercredi en journée continue pour les 7/10 ans : danse classique, Jazz, kpop, danse contemporaine, mime, multi-jeux et une classe pré-pro pour les plus avancés avec préparation aux concours et spectacles.

Pour obtenir toutes les informations et la liste complètes des activités du centre culturel municipal, rendez vous sur : vence.fr rubrique «Centre Culturel».

CENTRE CULTUREL MUNICIPAL
28, avenue Henri Isnard - 06140 VENCE
Tél. 04 93 58 19 50
cmaurel@ville-vence.fr
centreculturel@ville-vence.fr

Crédit photos : SYLVAIN REYBAUT



Photo Lisadelsol

Activité commerciale

LES NOUVELLES DE L'ÉCONOMIE

• BLOOM COFFEE

Snack-Restaurant - nutrition et gourmandise dans chaque assiette
14, Place du Grand Jardin
09 87 08 46 84
<https://bloomcoffee.fr/>

• SUBARASHI

Snack-Restaurant : Restauration d'inspiration japonaise et asiatique, sur place comme à emporter
21, Avenue Rhin et Danube
06 69 42 79 68

• ATELIER-GALERIE DU VIEUX VENCE

Peintures, sculptures
9, Place Godeau
06 21 40 89 34

• LANKAN STAR

Restaurant spécialité sri lankaise
3, Rue de Place Vieille
04 92 11 09 76
<https://lankanstar.com/>

• JOJO'S

Snack
6, Place Clémenceau
06 35 91 06 63
<https://jojo-s.fr/>

• L'ALLEGRIA

Snack-Restaurant
20, Avenue Rhin et Danube
09 83 81 58 52

• MATNESS COFFEE

Coffee shop / snacking
125, Avenue Rhin et Danube
09 73 89 29 66
<https://matnesscoffee.com/>

• LE JARDIN FRUITÉ

Primeur
83, Avenue Victor Tuby
06 24 96 94 21

• FIT AVENUE

Salle de sport, Fitness, musculation, coaching, cours collectifs, électrostimulation.
125 avenue Rhin et Danube
04.93.59.85.57.
www.fitavenue.fr

CHANGEMENTS D'ADRESSE

• ATELIER DES RÊVES

Couture
29 Place du Grand Jardin
06 68 50 85 70

• PHARMACIE DU FRÊNE

4 Place du Grand Jardin
04 93 58 03 04

NOUVELLES ACTIVITÉS

• MARGOT À L'ÉCOUTE

Thérapeute en psychologie
Écoute et soutien psychologique
06 42 17 25 92
www.margot-alecoute.fr

• GIULIA PIANESE

Maître Sophrologue
Spécialiste multi-Dys & TDAH
326 Avenue Rhin et Danube
04 12 37 83 70
giuliapianese@outlook.fr



ATELIER «MA BOUTIQUE MES SOLUTIONS»

La Chambre de Commerce et d'Industrie, en collaboration avec la Ville de Vence et la Fédération des Vitrites de Vence, a le plaisir d'inviter les commerçants vençois à participer à une journée d'ateliers pratiques intitulée :

**« Ma Boutique, Mes Solutions »
Lundi 3 novembre 2025
à la Mairie de Vence**

Ces ateliers ont pour objectif d'aider les commerçants à renforcer la visibilité et la performance de leur entreprise, à travers plusieurs thématiques adaptées aux besoins des commerçants et artisans locaux.

Inscriptions via le site de la Ville : vence.fr

JOURNAL VENCE & VOUS

Directrice de la Publication :

Annick Groetz

Directrice de la Communication :

Corinne Korchia

Impression : Imprimerie Trulli
Vence

ISSN : 1168 4550